



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Trente et unième session

Rome, 23 - 26 mai 2005

ALLIANCE INTERNATIONALE CONTRE LA FAIM

Table des matières

	Paragaphes
I. INTRODUCTION	1 - 6
II. PROGRÈS RÉALISÉS ET ACTIVITÉS MENÉES AU NIVEAU MONDIAL	7 - 20
III. EXEMPLES D'ALLIANCES NATIONALES DONT LES ACTIVITÉS SE MULTIPLIENT OU S'ÉLARGISSENT	21 - 33
<i>Burkina Faso: Alliance nationale de lutte contre la faim - Constituée</i>	25
<i>France: Alliés contre la faim – L'alliance la plus récente</i>	26
<i>Guatemala: Frente Contra El Hambre (Le front contre la faim) – Alliance en cours de création</i>	27
<i>Indonésie: Alliance nationale de lutte contre la faim</i>	28
<i>Jordanie: Alliance nationale contre la faim</i>	29 - 31
<i>États-Unis: l'Alliance américaine contre la faim</i>	32 - 33

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

IV. ALLIANCE RÉGIONALE ET ACCORDS DE JUMELAGE	34 - 35
V. DÉVELOPPEMENT ET EXPANSION DES ACTIVITÉS DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE	36
VI. MODE OPÉRATOIRE POUR LES MOIS À VENIR	37 - 40
VII. QUESTIONS SOUMISES À L'EXAMEN DU CSA	41

I. INTRODUCTION

1. L'idée de créer une Alliance internationale contre la faim a été incorporée dans la Déclaration de juin 2002 du *Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après (SMA:cinq ans après)*. Intitulée *Alliance internationale contre la faim*, cette Déclaration reconnaissait « l'urgente nécessité d'intensifier les efforts de tous les partenaires concernés en une alliance internationale contre la faim, afin de réaliser les objectifs du Sommet de 1996 ». Elle appelait « toutes les parties (gouvernements, organisations internationales, organisations de la société civile et secteur privé) à intensifier leurs efforts pour agir en tant qu'alliance internationale contre la faim de façon à atteindre les objectifs du SMA en 2015 au plus tard ».

2. À sa vingt-neuvième session, en mai 2003, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a examiné un document présentant certains principes de base pour la mise en œuvre effective de l'Alliance internationale. Largement favorables à cette alliance, les membres du CSA sont convenus que le Comité pourrait servir de forum pour l'examen des rapports d'activité de l'Alliance internationale. On a souligné que l'Alliance internationale devrait s'appuyer sur les succès des alliances nationales et insuffler l'énergie et l'autorité nécessaires aux alliances déjà en place. L'Alliance internationale et les alliances nationales assureraient ainsi mutuellement leur promotion.

3. Conformément à ces décisions, les partenaires de l'Alliance internationale ont centré initialement leurs efforts sur la promotion des alliances nationales; les activités entreprises au niveau mondial ont donc été axées sur cet objectif primordial.

4. Lors de sa trentième session, en septembre 2004, le CSA a été saisi d'un rapport sur les activités de l'Alliance internationale à l'appui des alliances nationales. Le Comité a pris bonne note du rapport d'avancement sur l'Alliance internationale contre la faim et l'a accueilli avec satisfaction. Il a appris qu'environ 80 pays avaient mis sur pied une alliance nationale ou s'étaient déclarés disposés à le faire. Le Comité a pris acte de la participation des Secrétariats des organisations dont le siège est à Rome (FAO, FIDA, IPGRI et PAM) ainsi que des ONG; a reconnu que les technologies de l'information avaient été utilisées à bon escient; et a noté qu'un document stratégique sur l'alliance serait bientôt finalisé.

5. Le Comité a demandé aux gouvernements et à tous ceux qui sont concernés par le combat contre la faim, de continuer à recourir à toutes les formes possibles de lutte contre la faim, y compris les alliances nationales dans leur pays. Il a rappelé que le CSA était une instance du système des Nations Unies qui s'occupait de la sécurité alimentaire dans le monde et que l'Alliance internationale venait en complément des activités du CSA et relevait de lui.

6. Le présent document rend compte des progrès réalisés par l'Alliance internationale depuis le précédent rapport au CSA. Il est axé sur les actions entreprises pour étendre et développer tant les alliances nationales et régionales que les activités au niveau mondial, ainsi que sur les mesures concrètes prises dans le cadre de ces alliances. Le Secrétariat de l'Alliance internationale, dont les bureaux se trouvent actuellement dans les locaux de la FAO, a préparé ce document qui constitue le deuxième rapport d'avancement annuel de l'Alliance internationale au CSA. Les observations et les opinions exprimées sur ce rapport par les membres du CSA serviront à orienter les futurs projets de l'Alliance internationale.

II. PROGRÈS RÉALISÉS ET ACTIVITÉS MENÉES AU NIVEAU MONDIAL

7. Un certain nombre d'initiatives ont été prises pour renforcer et favoriser les alliances nationales depuis le rapport de l'Alliance internationale à la trentième session du CSA. Ces initiatives émanent du Secrétariat de l'Alliance internationale et du Groupe de travail de Rome,

composé de représentants de la FAO, du FIDA, de l'IPGRI, du PAM, du Comité international de planification des ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire (CIP) et du Groupe ad hoc des ONG internationales bénéficiant d'un statut officiel auprès de la FAO. Voici un résumé des principales mesures adoptées.

8. Un dialogue de haut niveau s'est déroulé le 22 septembre 2004 en tant qu'évènement parallèle à la trentième session du CSA. À cette occasion, des dirigeants de la société civile et d'alliances nationales de pays membres ont débattu du développement de l'Alliance internationale contre la faim, considérée comme une force mondiale, politique et morale majeure pour l'éradication de la faim. Il y a eu deux tables rondes sur l'expérience de quelques alliances nationales, sur la façon dont on pourrait organiser ces alliances et sur le rôle qu'elles devraient jouer. Quatre modèles d'élaboration d'une alliance nationale contre la faim ont été présentés: partenariat conjoint des secteurs public et privé (Brésil), direction de la société civile (Cameroun), pouvoirs publics (Philippines) et société civile avec participation des pouvoirs publics (États-Unis d'Amérique). Du débat se sont dégagées quelques idées utiles sur les moyens d'améliorer le projet de stratégie de l'Alliance internationale, afin de mieux réaliser ses objectifs.

9. Le document stratégique expose les principes de base et les objectifs de l'Alliance internationale: il s'agit d'une association volontaire d'organisations internationales et d'alliances nationales contre la faim partageant la même volonté d'éradiquer rapidement la faim dans le monde et qui savent que leurs actions seront d'autant plus efficaces qu'elles seront menées en commun. Cette association est ouverte à tous gouvernements, organisations de la société civile, mouvements sociaux et religieux, entreprises privées et organisations internationales.

10. Les membres ont pour seules obligations, en entrant dans l'Alliance internationale, de s'engager par écrit à suivre les principes de base et les objectifs de l'Alliance, de décrire leur mission et leurs activités en cours de façon à donner la preuve de leur ralliement à la campagne de lutte contre la faim maintenant, d'indiquer comment ils entendent contribuer à l'action de l'Alliance et de prendre des engagements assortis de délais (*Engagements à éradiquer la faim*) concernant des actions spécifiques dont ils se considèreront responsables et dont ils rendront compte régulièrement à l'Alliance.

11. L'Alliance internationale a pour but de contribuer à la réalisation des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et des Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en:

- renforçant l'engagement national et mondial et l'action visant à éradiquer la faim;
- facilitant le dialogue sur les mesures les plus efficaces à prendre pour faire reculer la faim;
- accroissant et valorisant les contributions et les capacités des membres de l'Alliance ;
- favorisant l'émergence d'une action contre la faim où les gouvernements et les autres parties prenantes s'aideraient mutuellement.

12. À la suite de la Journée mondiale de l'alimentation de 2003, consacrée à l'Alliance internationale contre la faim et à la promotion d'activités conjointes de la part des organisations ayant leur siège à Rome, la Journée mondiale de l'alimentation de 2004 (du 16 octobre) a été axée sur la biodiversité. Le Groupe de travail de Rome a pris en main l'organisation de l'exposition de la Journée mondiale de l'alimentation sur ce thème et d'un Forum international de la jeunesse tenu à l'occasion de cette Journée mondiale. Karen Serres, Présidente du Comité des agricultrices de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) a souligné que les femmes avaient beau être pleinement sensibles à l'importance de la biodiversité, « ... tant que leur famille se coucherait en ayant faim et lutterait pour sa survie, la protection de la biodiversité resterait un impératif utopique ».

13. Le Forum international de la jeunesse, qui a réuni 70 jeunes représentant 10 organisations de trois continents, est entré en rapport avec toutes les associations afin de créer un « Forum de la jeunesse contre la faim et la pauvreté » qui constituerait le centre de coordination de la FAO pour le dialogue et l'engagement des jeunes au niveau mondial.

14. L'Alliance internationale a apporté son concours au lancement du Rapport du Groupe de travail contre la faim sur le Projet de développement du Millénaire, le 18 janvier 2005, en diffusant un communiqué de presse à laquelle ont contribué les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome (FAO, FIDA et PAM). Des représentants de la société civile ont appuyé les recommandations du groupe de travail contre la faim, dans une déclaration rédigée par le Groupe ad hoc des représentants des ONG internationales auprès de la FAO, à laquelle ont collaboré plusieurs partenaires de l'Alliance, notamment ActionAid, le Conseil national de sécurité alimentaire et nutritionnelle brésilien (CONSEA), l'Alliance nationale de lutte contre la faim du Burkina Faso, le Forum international de la jeunesse pour le Sommet mondial de l'alimentation, le Rotary International, l'Association mondiale des guides et des éclaireuses, et l'Alliance des États-Unis contre la faim. Leur appui avait pour but d'appeler l'attention sur la nécessité de sensibiliser l'opinion publique et de renforcer la campagne contre la faim tant dans les pays développés que dans ceux en développement.

15. Un évènement parallèle (deux séminaires) a été organisé au Forum social mondial de Porto Alegre, au Brésil (du 26 au 31 janvier 2005) par le Forum de la société civile brésilienne pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FBSAN). L'un des séminaires était axé sur l'influence possible de la société civile sur les gouvernements pour la mise en œuvre de politiques et de stratégies de réduction de la faim et de la pauvreté. L'autre séminaire a donné l'occasion aux alliances nationales existantes de partager l'histoire de leur réussite avec d'autres groupes souhaitant créer des alliances nationales ou y participer (Brésil, États-Unis et Burkina Faso). Le secrétaire de l'Alliance internationale a pris la parole au cours des séminaires pour décrire brièvement le contexte et la situation actuelle de l'Alliance internationale. Le Forum a donné à l'Alliance internationale une occasion très exceptionnelle de nouer des contacts personnels avec les organisations de la société civile, les réseaux et les alliances nationales et d'organiser une coordination régionale des alliances nationales.

16. Le secrétariat de l'Alliance internationale tient à jour l'inventaire des alliances nationales existantes et une base de données électronique sur les initiatives en matière d'alliances nationales.

17. Le secrétariat de l'Alliance internationale a publié en janvier 2005 un Guide des alliances nationales contre la faim. Ce guide indique de façon simple, en décomposant chaque opération, comment constituer une alliance nationale. Il prévoit également que les alliances nationales vont avancer chacune à leur rythme et que leurs approches et leurs objectifs pourront différer. Aussi inclut-il des informations générales sur diverses compositions possibles pour les alliances nationales, des listes d'activités types à encourager et des exemples d'alliances qui fonctionnent déjà.

18. L'Alliance internationale contre la faim et les alliances nationales sont axées sur des actions concrètes. *Les engagements à éradiquer la faim* visent à soutenir cette orientation vers l'action. En prenant l'*Engagement à éradiquer la faim*, le membre d'une alliance s'engage à atteindre un objectif dans un délai déterminé au titre de sa contribution à l'éradication de la faim dans le monde. Les membres s'engagent à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. La formulation d'un *Engagement à éradiquer la faim* – même très modeste – est une condition pour devenir membre de l'alliance à tout niveau. L'idée d'*Engagement à éradiquer la faim* va dans le sens des objectifs du Millénaire pour le développement qui sont eux aussi assortis de délais déterminés. L'*Engagement à éradiquer la faim* permet de traduire en engagements des pouvoirs publics locaux le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation et les objectifs du Millénaire pour le développement – en particulier ceux visant à réduire la faim et la pauvreté qui sont liés à des délais au niveau mondial. Le secrétariat de l'Alliance internationale a élaboré une formule type pour l'*Engagement à éradiquer la faim*, qui figure dans le Guide.

19. Le site Web de l'Alliance internationale, www.iaahp.net, a été ouvert au cours du *Salon International de l'Agriculture* à Paris, le 1^{er} mars 2005, au moment où était lancée officiellement la nouvelle Alliance nationale française « *Alliés contre la Faim* ». Il devrait servir de forum pour l'échange d'informations entre les partenaires de l'Alliance internationale et les alliances

nationales sur les activités et les progrès des partenariats de l'Alliance internationale et permettre aux alliances nationales de communiquer entre elles et de faire connaître leur travail au niveau international. Ce site a été construit en liaison étroite avec le site Web du Réseau du système des Nations Unies sur le développement rural et la sécurité alimentaire.

20. Le secrétariat de l'Alliance internationale continuer à publier un bulletin d'information sur les événements organisés et les activités menées par les alliances nationales. Le troisième numéro a été publié en janvier 2005. Les bulletins sont disponibles sur le site Web de l'Alliance internationale.

III. EXEMPLES D'ALLIANCES NATIONALES DONT LES ACTIVITÉS SE MULTIPLIENT OU S'ÉLARGISSENT

21. L'une des principales fonctions de l'Alliance internationale est de favoriser l'émergence et le développement de puissantes alliances nationales contre la faim, dans les pays tant développés qu'en développement, qui vont adhérer aux mêmes principes. Les alliances nationales sont encouragées à nouer entre elles des liens directs et à s'appuyer mutuellement dans le cadre de l'Alliance internationale.

22. En janvier 2005, les pays ayant exprimé le souhait de créer des alliances étaient au nombre de 89, soit un progrès par rapport aux 81 pays recensés comme intéressés lors de la trentième session du CSA (septembre 2004). Une douzaine d'entre eux avaient établi des plans stratégiques nationaux et 34 autres progressaient rapidement. Une liste des alliances nationales actives accompagnée d'une carte figurent à l'Annexe 1. L'Annexe 2 donne la liste des pays ayant seulement exprimé le souhait de constituer une alliance nationale.

23. L'initiative de créer une alliance nationale peut provenir d'une ONG locale, d'un partenaire international ou du gouvernement du pays lui-même. Une fois que l'alliance est créée, il n'y a pas de règles ou de conditions précises à observer. Les entités nationales s'organisent elles-mêmes en fonction de leur propre situation, déterminent leurs propres objectifs sous la forme d'un *Engagement à éradiquer la faim*, fixent leurs propres délais et systèmes d'établissement de rapports et définissent les étapes de progression en fonction des besoins estimés les plus urgents et les plus faciles à satisfaire.

24. Quelques exemples des différentes structures, priorités et actions concrètes d'alliances nationales venant d'être créées et/ou déjà opérationnelles dans diverses régions sont donnés ci-après.

Burkina Faso: Alliance nationale de lutte contre la faim - Constituée

25. L'*Alliance nationale de lutte contre la faim*, comme indiqué lors de la trentième session du CSA, compte 20 membres qui sont des organisations de la société civile; d'autres organisations demandent à entrer dans l'alliance, dont la visibilité s'accroît. Les membres de l'alliance gèrent actuellement 21 microprojets. L'alliance a financé des ateliers sur la création de valeur dans la faune et la flore sauvages, les produits forestiers et la pêche en partenariat avec le Telefood Club de l'Université de Ouagadougou et a tenu un stand lors du *Sommet de la Francophonie*. Elle s'est dotée d'un *Engagement à éradiquer la faim*, à réaliser avant fin décembre 2007, en vertu duquel elle s'emploiera à agrandir l'alliance d'au moins une importante organisation par an; mener chaque année une campagne soulignant la valeur nutritionnelle des produits locaux; réunir chaque année au moins 1 000 dollars pour le financement de microprojets proposés et menés par des organisations rurales; et aider chaque année 10 organisations rurales à gérer les prêts obtenus pour leurs microprojets de sécurité alimentaire. Le Burkina Faso a renforcé son rôle de chef de file en aidant et en encourageant les pays environnants à nouer des alliances puissantes.

France: Alliés contre la faim – L’alliance la plus récente

26. En octobre 2004, à l’occasion de la Journée mondiale de l’alimentation, le Comité FAO français a organisé une réunion invitant toutes les organisations et institutions françaises particulièrement concernées par l’éradication de la faim à créer une Alliance nationale contre la faim. Cet appel à l’action a été écouté et une alliance nationale a été constituée. Cette alliance se compose de 10 comités, réunissant respectivement des ONG pour le développement, des ONG pour les situations d’urgence, des organisations d’agriculteurs, des médias, des ministères, des parlementaires et des autorités locales, des partis politiques, des entreprises privées, des instituts de recherche et d’enseignement et des syndicats; chaque comité choisit un délégué qui le représente au sein du comité de coordination. Les pouvoirs publics et la société civile coprésident l’alliance. Le 26 janvier 2005, l’alliance nationale française, à sa première réunion, a choisi comme dénomination « *Alliés contre la faim* » et débattu des prochaines étapes permettant d’aller de l’avant. Le lancement officiel de l’alliance a eu lieu le 1^{er} mars 2005 au stand de la FAO au *Salon international de l’agriculture*. Les comités ont organisé une douzaine de débats à l’occasion du Salon; tous les séminaires ont été très suivis et le stand a reçu la visite, entre autres, du Président Jacques Chirac et du Directeur général de la FAO, Jacques Diouf.

Guatemala: Frente Contra El Hambre (Le front contre la faim) – Alliance en cours de création

27. Le nouveau gouvernement, entré en fonction en janvier 2004, est en train de mettre en œuvre une initiative contre la faim appelée *Frente Contra El Hambre (Le front contre la faim)*. Le Président Oscar Berger Perdomo, dans l’une de ses premières déclarations de prise de fonction, a admis que le Guatemala avait un sérieux problème de pauvreté et d’insécurité alimentaire et a annoncé une action gouvernementale décisive pour lutter contre ce problème. Le Guatemala s’est ainsi distingué comme le second pays latino-américain, après le Brésil, à reconnaître officiellement l’existence de la sous-alimentation et à lancer une campagne visant à résoudre le problème. Le Président Berger a nommé plusieurs commissaires chargés de coordonner les plans et actions au niveau interministériel et interinstitutionnel, y compris un commissaire contre la faim, qui a pour mission de coordonner l’éradication de la faim grâce au Front contre la faim et de déterminer les mesures à prendre par le gouvernement, la société civile, les entreprises privées et les donateurs internationaux.

Indonésie: Alliance nationale de lutte contre la faim

28. Une organisation d’agriculteurs indonésiens a pris l’initiative de contacter le Ministère de l’agriculture pour mettre au point une action concertée entre le gouvernement et cette organisation. On s’efforce en outre de faire entrer les pêcheurs dans l’alliance. L’alliance indonésienne devrait jouer un rôle important dans la reconstruction du pays et encourager les autres pays asiatiques touchés par le tsunami à suivre son exemple. Le groupe à l’origine de cette alliance en Indonésie a sollicité l’appui de la communauté internationale en faveur des agriculteurs, des pêcheurs et de leurs communautés et a récemment organisé une réunion avec des donateurs.

Jordanie: Alliance nationale contre la faim

29. Lors de la célébration de la Journée mondiale de l’alimentation 2003, un atelier national intitulé « Alliance internationale contre la faim » a reconnu la nécessité d’une alliance nationale et a recommandé d’en créer une. La Princesse de Jordanie a accepté de parrainer l’alliance.

30. Un conseil consultatif national de l’alliance a été créé, avec pour mandat de formuler des politiques, des programmes et des projets; de réglementer les efforts nationaux sur le terrain; d’assurer une coordination avec l’Alliance internationale; et de représenter la Jordanie dans les forums régionaux et internationaux s’occupant de la sécurité alimentaire. Un comité technique, dont les membres appartiennent à des organisations gouvernementales, à des agences des Nations Unies et au Syndicat des agriculteurs, est chargé de traduire en programmes, projets et activités

les recommandations du conseil consultatif national. Avec l'appui technique de la FAO, le plan d'action de l'alliance nationale a été mis au point et relié aux politiques nationales dans le cadre d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté et de la faim. L'alliance nationale apporte notamment son soutien au Programme spécial pour la sécurité alimentaire dans le pays.

31. Un atelier sur l'Alliance internationale contre la faim a été organisé en octobre 2004 avec la participation de représentants du Ministère jordanien de l'agriculture, du Syndicat des agriculteurs, de l'université et des instituts de recherche, de groupements de femmes, des médias et des étudiants.

États-Unis: l'Alliance américaine contre la faim

32. L'Alliance américaine contre la faim est à présent constituée aux États-Unis en tant qu'association à but non lucratif et son conseil d'administration a tenu récemment sa première réunion. En 2004, l'alliance s'est consacrée en grande partie à faire de la faim une question à traiter par les candidats à des fonctions politiques. Elle a en outre travaillé avec ses membres et avec les partenaires de la coalition afin qu'ils intensifient leur campagne et leurs efforts d'information. Parmi les initiatives des membres de l'alliance, figurent notamment une publicité pleine page qui met en relief l'aide publique américaine contre la faim, financée par Sodexo États-Unis, membre fondateur de l'alliance. Un autre membre de l'alliance, America's Second Harvest: The Nation's Food Bank Network, a tenu une série de réunions sur la faim dans les mairies, invitant les dirigeants politiques des principales villes à engager un véritable dialogue sur le règlement du problème de la faim aux États-Unis.

33. L'Alliance américaine continue par ailleurs à participer activement aux réunions de l'Alliance internationale contre la faim et de la campagne « More and Better » (plus et mieux). Depuis un an, des organisations aussi diverses que des églises, des associations caritatives, des établissements d'enseignement, des entreprises et bien d'autres encore se sont réunies pour participer à la lutte contre la faim aux États-Unis et dans le monde entier.

IV. ALLIANCE RÉGIONALE ET ACCORDS DE JUMELAGE

34. Plusieurs partenaires internationaux de l'Alliance internationale sont prêts à faciliter la création d'alliances nationales en Amérique latine. Des entreprises privées, des ONG/OSC et des réseaux, ainsi que des organisations des Nations Unies, apporteraient leur aide à la mise en place d'alliances nationales dans des pays sélectionnés dans le cadre d'une alliance régionale, en commençant par trois pays. Puis l'expérience serait étendue aux pays voisins. Un document stratégique concernant l'Alliance régionale Amérique latine est en cours de rédaction.

35. Au Brésil, la Coalition pour la sécurité alimentaire, qui est très engagée et tournée vers l'action, a exprimé le souhait d'un jumelage avec Haïti dans le but d'apporter son concours à la création d'une alliance nationale contre la faim dans ce pays. Le Brésil va aider Haïti à améliorer la sécurité alimentaire par la gestion des ressources naturelles et le développement local durable. Les ministres de l'agriculture du Brésil et d'Haïti ont signé un protocole de coopération qui servira de cadre à la coopération entre les deux pays et recense les domaines d'intervention. Au cours du Forum social mondial de Porto Alegre, en janvier 2005, le coordinateur pour la sécurité alimentaire d'Haïti s'est entretenu avec le président du Conseil national brésilien de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CONSEA) à propos de l'avenir de leur coopération.

V. DÉVELOPPEMENT ET EXPANSION DES ACTIVITÉS DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE

36. Comme l'indique le document stratégique, les activités mondiales de l'Alliance internationale reposent sur quatre piliers: campagnes de sensibilisation, obligation redditionnelle, mobilisation et coordination des ressources. Ces activités types incluent:

- Campagnes de sensibilisation: activités de promotion, de sensibilisation du public, dialogue sur les politiques, communication et information.
- Obligation redditionnelle: attribution et renforcement des pouvoirs et des moyens à la disposition des alliances nationales, activités de renforcement des capacités et activités liées à l'*Engagement à éradiquer la faim*.
- Mobilisation de ressources: travail sur la base du principe des obligations réciproques et des partenariats entre alliances de pays développés et de pays en développement et institutions de financement, aide au titre de jumelages ou bilatérale et aide multilatérale.
- Coordination: création de partenariats, coordination des membres d'une alliance nationale, projets/activités conjoints en collaboration avec le Réseau du système des Nations Unies sur le développement rural et la sécurité alimentaire, les ONG/OSC, les entreprises privées et les groupes religieux.

VI. MODE OPÉRATOIRE POUR LES MOIS À VENIR

37. Le Secrétariat de l'Alliance internationale est assuré actuellement par le Bureau du conseiller spécial du Directeur général de la FAO chargé du suivi du Sommet mondial de l'alimentation. Le Secrétariat bénéficie des conseils et de l'aide du Groupe de travail de l'Alliance internationale, ce groupe étant composé de représentants des membres fondateurs de l'Alliance. Certains de ces membres fondateurs fournissent également du personnel et des ressources afin de permettre au Secrétariat de fonctionner et d'étendre son activité. Des financements extrabudgétaires vont être recherchés afin de développer les activités mondiales et nationales. Les membres fondateurs sont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI), agissant au nom du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR), et le Programme alimentaire mondial (PAM) – ainsi que le Comité international de planification des ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire (IPC) et le Groupe ad hoc des ONG internationales, bénéficiant d'un statut officiel auprès de la FAO.

38. L'Alliance travaille également en étroite collaboration avec le Réseau du système des Nations Unies sur le développement rural et la sécurité alimentaire, qui est hébergé par la FAO. Bien que la mission du Réseau du système des Nations Unies soit de nature technique, alors que celle de l'Alliance est politique, les deux organismes ont des buts complémentaires et peuvent partager information, expériences, bonnes pratiques et leçons apprises.

39. Dans les mois à venir, les principales priorités de l'Alliance internationale seront les suivantes:

- campagne de sensibilisation, menée avec d'autres partenaires internationaux, pour renforcer la volonté politique d'éradiquer la faim et la pauvreté;
- collaboration avec les alliances nationales et régionales;
- planification de l'évaluation des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation pour 2015, comprenant l'examen à mi-parcours, en 2006, du plan d'action du Sommet – avec implication de la société civile – et planification de l'évaluation de l'objectif du Millénaire pour le développement relatif à l'éradication de la faim, en septembre 2005;
- incitation à appuyer les recommandations du rapport du Groupe de travail sur la faim, dans le cadre des OMD, et à favoriser également un dialogue international à ce sujet;
- faire en sorte que, lors des débats de la réunion du G8 de juin 2005, la faim figure, avec la pauvreté, parmi les priorités.

40. Le Secrétariat de l'Alliance internationale recherche des ressources extrabudgétaires auprès de donateurs bilatéraux et multilatéraux afin de pouvoir, dans les années à venir :

- développer et renforcer les alliances nationales et accroître le nombre des parties prenantes qui y participent en encourageant et en favorisant la création de partenariats. Il s'agit, notamment, d'aider 12 alliances nationales actives ayant adopté des *Engagements à éradiquer la faim* et des plans d'action de lutte contre la faim impliquant des réformes

politiques, des activités de plaidoyer pour que soient dégagées des ressources supplémentaires à l'appui de l'agriculture et du développement rural et de l'expansion des programmes de développement; appuyer 20 Alliances nationales nouvelles qui se sont déclarées prêtes à avoir des activités organisationnelles; encourager et aider deux alliances régionales existantes, l'une en Amérique latine et dans les Caraïbes et l'autre en Afrique; et augmenter de 30 pour cent le nombre de pays souhaitant de créer une alliance nationale.

- poursuivre l'édification d'une alliance internationale puissante et efficace avec d'autres acteurs internationaux, susceptible de susciter une volonté politique mondiale à l'appui de la réforme des politiques, de la mobilisation des ressources et des actions concrètes nécessaires pour éradiquer la faim et la pauvreté. L'Alliance internationale va lancer des campagnes mondiales de sensibilisation à l'éradication de la faim et de la pauvreté, avec en particulier l'organisation d'événements servant de tribunes aux membres de l'Alliance et la garantie que les membres de l'Alliance, notamment les pauvres, participent aux conférences et aux événements internationaux les intéressant. L'Alliance internationale, en tant que partenariat mondial entre des organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales, des organisations de la société civile et des alliances nationales, renforcera les unes et les autres grâce au partage des informations intéressantes et au soutien mutuel dans la lutte pour l'éradication de la faim.

VII. QUESTIONS SOUMISES À L'EXAMEN DU CSA

41. Lorsqu'il examinera le présent document, le CSA est invité à se pencher plus particulièrement sur les questions suivantes:

- a) Orientation des activités aux niveaux mondial et national, visant à encourager les gouvernements et la société civile à coopérer pour éliminer la faim et la pauvreté et suggestions sur la manière de renforcer ces activités afin d'atteindre les objectifs du SMA et les objectifs du Millénaire pour le développement.
- b) Examen des activités aux niveaux mondial et national visant à encourager les gouvernements et la société civile à coopérer pour éliminer la faim et la pauvreté et suggestions sur la manière de renforcer ces activités afin d'atteindre les objectifs du SMA et les objectifs du Millénaire pour le développement.
- c) Nature de la contribution que l'Alliance internationale pourrait apporter afin d'aider le CSA à créer un forum aux parties prenantes multiples, impliquant des gouvernements et tous les secteurs de la société civile, à l'occasion de la session du CSA consacrée à l'évaluation de l'application du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, qui aura lieu en 2006.
- d) Conseils et recommandations sur la façon d'assurer cohérence et coordination entre les différents acteurs, en particulier la société civile et le gouvernement, au niveau national, à l'occasion de l'élaboration des stratégies de réduction de la faim et de la pauvreté.

ANNEXE I

**Liste des alliances nationales contre la faim actives
au 21/03/05**

Afrique:

1. Angola⁴
2. Burkina Faso¹
3. Cameroun¹
4. Côte d'Ivoire⁴
5. Éthiopie⁴
6. Gambie¹
7. Ghana³
8. Guinée²
9. Libéria⁴
10. Madagascar¹
11. Ouganda²
12. Rwanda²
13. Sierra Leone¹
14. Tchad⁴

Asie et Pacifique:

15. Inde⁴
16. Indonésie³
17. Laos³
18. Népal¹
19. Pakistan⁴
20. Thaïlande⁴

Europe:

21. France¹
22. Irlande¹

Amérique latine et Caraïbes:

23. Argentine²
24. Bolivie¹
25. Brésil²
26. Équateur⁴
27. El Salvador⁴
28. Guatemala²
29. Haïti⁴
30. Honduras²
31. Rép. dominicaine⁴

Proche-Orient:

32. Jordanie²

Amérique du Nord:

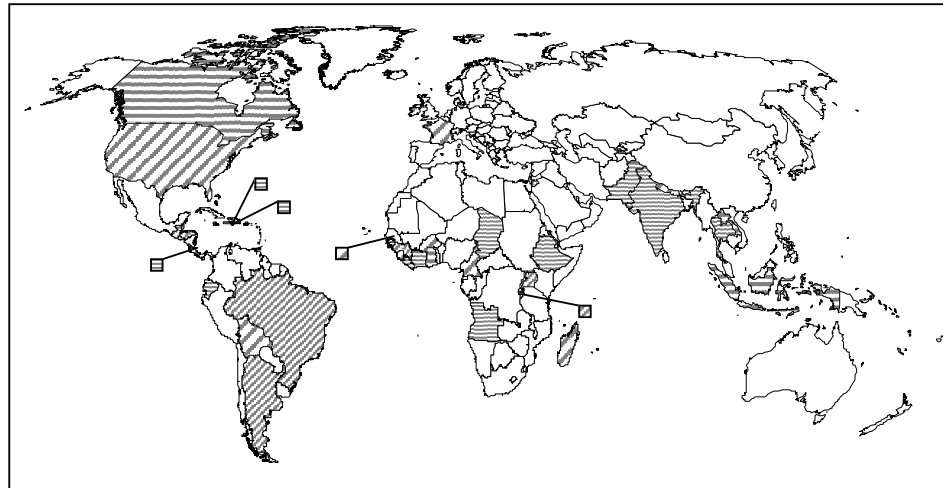
33. Canada³
34. États-Unis d'Amérique¹

LÉGENDE
Alliance nationale
active

....¹.... Dirigée par des
ONG/OSC

....².... Dirigée par le
gouvernement

CARTE

**ALLIANCES NATIONALES CONTRE LA FAIM*****CARTE MONDIALE***

- | | | | |
|--|---|--|--|
| | Alliance nationale active dirigée par des ONG/OSC | | Alliance nationale récemment créée dirigée par des ONG/OSC |
| | Alliance nationale active dirigée par le gouvernement | | Alliance nationale récemment créée dirigée par le gouvernement |

ANNEXE II

**PAYS AYANT EXPRIMÉ LE SOUHAIT DE CRÉER UNE
ALLIANCE NATIONALE CONTRE LA FAIM**

Afrique du Sud	Micronésie
Algérie	Maroc
Allemagne	Mozambique
Australie	Nauru
Autriche	Nicaragua
Azerbaïdjan	Niger
Bahamas	Nigéria
Belgique	Niue
Belize	Palaos
Botswana	Panama
Cambodge	Papousie-Nouvelle-Guinée
Chine	Pérou
Colombie	Philippines
Congo, Rép. dém. du	Samoa
Égypte	Sénégal
Espagne	Soudan
Fidji	Swaziland
Guyana	Suisse
Îles Cook	Syrie
Îles Marshall	Tanzanie
Îles Salomon	Togo
Italie	Tonga
Jamaïque	Turquie
Kiribati, Rép. de	Tuvalu
Kirghize, Rép.	Uruguay
Malawi	Vanuatu
Mali	Vietnam

CARTE**ALLIANCES NATIONALES CONTRE LA FAIM***CARTE DU MONDE*

▪ Alliance nationale active dirigée par des ONG/OSC	▪ Alliance nationale récemment créée dirigée par des ONG/OSC
▪ Alliance nationale active dirigée par le gouvernement	▪ Alliance nationale en début d'activité dirigée par le gouvernement